CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

[Jotlurot, dit Bourmbrude]

JOURNÉE DU DIX-HUIT FRUCTIDOR.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU CONSEIL DES CINQ-CENTS;

Le 23 pluviôse an 6.

Un grand mouvement s'est opéré le 18 fructidor : la déportation de plusieurs membres des autorités constituées & de plusieurs écrivains, l'annullation des dernières élections de cinquante-trois départemens; tels sont les faits qui attachent à cette journée un caractère qui en fera vivre le souvenir.

Examinons donc quelles en ont été les causes; suivons-les dans leurs développemens, & voyons quel en est le résultat.

Un état ne se régénère point sans secousses. Les innovations politiques ressemblent la plupart aux inondations du Nil, qui dévastent un moment les campagnes pour y porter les germes de la fécondité; & c'est là l'image de notre révolution. C'est sur des ruines qu'elle s'est élevée : il a fallu qu'elle renversât la monarchie pour asseoir la République sur ses débris. Ce renversement salutaire heurta cependant des préjugés, froissa des intérêts divers;

il étoit donc dans la nature même des choses qu'il ne pût s'effectuer sans soulever des passions, sans allumer des vengeances.

Le royalisme entretint, irrita les mécontentemens: & de là ces résistances, ces luttes que nous avons eues à soutenir, ces factions que nous avons eues à combattre. Sans doute tous les partis qui sont nés du sein de nos orages politiques, & qui en ont suivi le cours comme les reptiles suivent le cours des torrens, ne se rattachoient point eux-mêmes directement au royalisme; mais le royalisme se rattachoit à eux, comme à des auxiliaires dont il tiroit avantage autant par leur défaite même que par leur triomphe.

Ce qui nous paroît donc constant, c'est que les amis de la monarchie ont conspiré sans cesse contre la liberté, & que leur conspiration quelquefois déjouée, mais jamais en entier détruite, a été par eux aussitôt reprise & continuée sans interruption. Aussi n'est-ce point de nouveaux complots que le 18 fructidor a éclairés & foudroyés; ce ne sont que les fils renoués des trames rompues dans une journée de deuil pour l'humanité, mais nécessaire au salut de la patrie.

Remontons en effet au 13 vendémiaire: & nous reconnoîtrons que quelque soit l'espace de temps qui le sépare du 18 fructidor, l'un & l'autre se touchent & se lient intimement.

A la première époque comme à la seconde, ce sont les mêmes acteurs qui figurent sur la scène; c'est le même but auquel on tend.

Les mêmes acteurs. Quels sont ceux que vous voyez en vendémiaire! Parmi les représentans, *Henry Larivière* désigné comme *bon* par les royalistes; *Boissy*, qui, pour mieux les servir, s'engage à écrire contre eux (correspondance de *Lemaître*); *Saladin*, que les déclarations subséquentes de *Duverne Dupresle* signalent comme ayant des rapports directs avec un nommé *Hardenberg*, agent salarié de l'Angleterre. Parmi les ambassadeurs, *Barthélemy*, qui rappelle

la conſtitution de 91, qui prédit que la nouvelle année verra tomber les régicides (correſpondance de *Lemaître*). Parmi les journaliſtes, *Laharpe*, *Richer-Serizy*, *Lacretelle*, qui dirigent les mouvemens des ſections (correſpondance *idem*). Parmi les militaires, républicains, auriez-vous pu penſer que dans les rangs des généraux qui tant de fois ont conduit nos armées à la victoire, il s'en trouvoit un qui fût à-la-fois infidèle à ſa gloire & à ſa patrie! Mais les pièces ſaiſies dans le porte-feuille de *d'Entraigues* ont dévoilé ce que nous ignorions : c'eſt qu'ingrat & parjure envers la République, à laquelle il devoit ſon nom & ſa fortune, *Pichegru* vouloit alors d'une main parricide tourner contre elle les armes qu'il n'avoit reçues que pour ſon défenſe; & que s'il n'a point marché ſur Paris, c'eſt que *Condé* s'eſt oppoſé à l'exécution de ce projet.

Prenez maintenant la liſte des traîtres que le 18 fructidor a frappés; vous y retrouverez les noms de *Pichegru*, de *Barthélemy*, de *Larivière*, de *Boiſſy*, de *Saladin*, de *Laharpe*, de *Richer-Serizy*, de *Lacretelle* : or cette identité de conſpirateurs ne prouve-t-elle pas l'identité de la conſpiration ?

Auſſi le but auquel on tendoit étoit-il le même, car l'emploi des mêmes hommes démontre l'exiſtence des mêmes deſſeins; & quel étoit ce but? En vendémiaire on conſpire au nom du roi de Véronne; en fructidor, au nom du roi de Blankembourg : ce ſont donc toujours les intérêts de cet errant fantôme de monarque que l'on ſtipule; c'eſt le trône que toujours on veut relever ſur les ruines de la République.

Et quels ſont les moyens qu'on emploie pour y parvenir ? Il faut encore remonter au 13 vendémiaire pour découvrir le premier anneau de cette chaîne.

Dans le principe, le plan des agens royaux étoit d'opérer tout-à-coup la contre-révolution à force ouverte, en réuniſſant ſur les bords du Rhin l'armée des émigrés à l'armée de *Pichegru* : il avorta par l'oppoſition de *Condé*. Un autre lui eſt ſubſtitué : ce n'eſt plus au-delà du Rhin,

c'eſt dans Paris même qu'on veut faire proclamer *Louis XVIII*, par les ſections aſſemblées. Ici, l'intrigue eſt à double nœud. En même temps que tous les germes des ſéditions ſont fomentés, que tous les brandons de la révolte ſont attiſés, on ſe ménage un appui en cas d'inſuccès, en inoculant dans tous les corps conſtitués le venin de la contre-révolution. On ſe croit alors en meſure; on agit; on raſſemble tous ſes moyens: mais il faut un prétexte pour éclater; on en trouve un dans les lois des 5 & 13 fructidor, qui devoient néceſſairemont déplaire aux amis du trône, parce que, conſervant dans le Corps légiſlatif les deux tiers des membres de la Convention, elles leur enlevoient l'eſpoir de le compoſer uniquement de leurs partiſans. C'eſt la conſtitution qu'on veut étouffer dans ſon berceau, & c'eſt pour ſa défenſe qu'on paroît s'armer. Ce fut alors un ſpectacle étrange, que de voir les royaliſtes, qui juſque-là n'avoient parlé qu'avec irrévérence & mépris de la ſouveraineté du peuple, s'en proclamer les défenſeurs par excellence, ne plus parler, agir qu'en ſon nom, la reconnoître pleine & entière juſque dans la plus petite aſſemblée primaire, & profeſſer ainſi les principes du code de 93; eux pour qui le code de 91 ſeroit encore trop républicain!

Cependant tous les élémens de diſcorde ſont mis en fermentation: les prêtres allument les torches du fanatiſme, les écrivains ſoufflent les feux de la révolte, les émigrés rentrent, la Vendée s'agite, le ſignal eſt alors donné: l'étendard de la rebellion s'arbore, le glaive eſt tiré pour immoler les repréſentans fidèles & maſſacrer les républicains. Mais le génie de la liberté veille; il vit au ſein de la Convention, & la République triomphe.

Guerrier-magiſtrat que le 9 thermidor vit marcher à la tête de la force armée, tu la commandois encore en ce jour; & ton courage étoit ſecondé par un héros alors naiſſant, dont une heureuſe inſpiration t'avoit fait preſſentir & deviner les hautes deſtinées. Tous deux vous avez vaincu au 13 vendémiaire, tous deux nous vous retrouverons au 18 fructidor.

Mais la défaite des révoltés n'anéantit point totalement leurs efpérances. Nous avons dit que le plan étoit à double nœud, & le glaive n'en avoit coupé qu'un : il reftoit aux confpirateurs la contre-révolution morale, qu'ils vouloient opérer en peuplant les adminiftrations, les tribunaux, le Corps légiflatif même, de leurs agens ou complices.

Voyez auffi reparoître parmi les repréfentans, & *Vaublanc* & *Dumolard*, ces deux athlètes fi connus dans la première légiflature par leurs combats répétés pour la conftitution de 1791 ; voyez-y & *Lavière* & *Boiffy d'Anglas* : & remarquez ici ce qui prouve l'accord des confpirateurs, l'étendue de leurs intelligences ; *Larivière* & *Boiffy* font nommés dans la moitié des départemens. Il étoit d'autres élus de *Louis XVIII* ufurpant le titre d'élus du peuple : l'obfcurité de leurs noms ignorés dans la révolution fert un inftant à les cacher ; eux-mêmes ils fe dévoileront à tous les yeux par leurs actions & leurs difcours.

Mais le royalifme entend encore gronder fur fa tête l'orage du 13 vendémiaire ; il a pris dès-lors une marche fouterraine. Il temporife, épiant l'occafion & les moyens de réparer l'échec qu'il vient d'éprouver ; il lui falloit furtout un point de réunion qui devînt pour lui comme un port après la tempête, où il pût raffembler les débris de fon naufrage. Le club de Clichy s'organife ; c'eft-là que les trames fe renouent, que les rouages de la machine fe remontent, que les fils de la contre-révolution fe rattachent ; c'eft là que fe tient, en un mot, le véritable confeil d'état du roi de Blankembourg. Et lifez à cet égard la feconde déclaration de *Dunan* : « Nous ne connoiffons pas, dit-il, » les membres du Corps légiflatif qui font de notre parti. » *Lemérer* & *Merfan* étoient nos feuls intermédiaires ; mais » les autres font les membres de la réunion de Clichy, » ou du moins la plus grande partie de ceux qui la » forment. »

Bientôt la première impulfion eft donnée ; mais la journée de vendémiaire reftoit profondément gravée dans les cœurs ;

on sentoit que le souvenir qu'elle avoit laissé devoit gêner les opérations projetées : il importoit donc de l'affoiblir & de le dénaturer. Des orateurs sont chargés de ce soin : ce n'est d'abord qu'avec réserve qu'ils attaquent la réalité de la conspiration ; mais les légers doutes qu'ils ne font que jeter en avant sont des semences que les *fidèles* recueillent avidement pour les faire fructifier. La correspondance de *Lemaître* racontoit tous les complots, nommoit les fauteurs de la conspiration ; il étoit connu que l'émigré *Maulevrier* commandoit une des colonnes des rebelles : mais que font ces preuves ? Il entroit dans les vues des royalistes de faire regarder la conspiration comme imaginaire, afin de pouvoir la continuer avec plus de sûreté ; & des tribunaux dociles à leur voix, des tribunaux qui jusques-là n'en avoient point contesté l'existence, déclarent qu'il n'y a eu en vendémiaire ni révolte ni sédition. Comme alors les espérances des ennemis de la République s'agrandissent ! ils rougissent bien intérieurement de cette déclaration qui dément des faits constans, authentiques ; mais ils ne voient plus de danger à conspirer, puisqu'ils ont des jurés tous prêts à nier leurs conspirations.

Alors rentrent audacieusement dans la lice les écrivains condamnés à mort en vendémiaire : ils renaissent pour exhumer les haines, rallumer les feux de la discorde, aiguiser les traits de la calomnie, saper tous les fondemens des institutions républicaines, déverser l'opprobre & la diffamation sur les magistrats les plus irréprochables, & repétrir royalement l'opinion publique.

Alors commence à s'exécuter entre les administrations & les tribunaux ce concordat, qui tend d'un côté à favoriser les émigrés, les prêtres réfractaires, à dégoûter, à inquiéter les acquéreurs de biens nationaux, à opposer une force d'inertie à toutes les mesures du gouvernement, & de l'autre à absoudre les égorgeurs, les contre-révolutionnaires, & à changer le glaive de la justice en un poignard homicide pour tout ce qui porte le nom de républicain.

Dans le même temps, l'anarchie s'agite; le royalisme fait irriter sa fureur; & telle est ici l'horrible combinaison de ses projets : si l'anarchie triomphe, elle ramène la terreur, & à la suite de la terreur le rétablissement du trône. Succombe-t-elle, tous les amis de la liberté sont proscrits comme terroristes. Ainsi le succès ou la répression de ce nouveau genre de manœuvres lui est également utile; & c'est ce qui démontre ce que nous avons établi en commençant, que si tous les partis qui ont agité la République ne se rattachoient point eux-mêmes directement au royalisme, le royalisme se rattachoit à eux comme à des auxiliaires, dont il tiroit avantage autant par leur défaite même que par leur triomphe.

Quelle est aussi l'issue des entreprises de l'anarchie! L'attaque du camp de Grenelle échoue; mais la défection des furieux dont ils avoient pu eux mêmes échauffer le délire & diriger les tentatives, ne sert qu'à fortifier les amis de la monarchie. Ils s'écrient que le royalisme dont on fait sans cesse un objet d'épouvante, n'est qu'un vain fantôme à l'ombre duquel se cachent les seuls ennemis qu'il faille redouter, les *terroristes*; & sous cette dénomination ils comprennent tous ceux qui ont senti leur ame palpiter pour la liberté. Vos cœurs & vos mains sont purs: qu'importe! vous avez servi la révolution; vous n'êtes qu'un homme de sang & de proie qu'il faut proscrire.

Leur audace ne garde bientôt plus de mesure. Entendez *Lemerer* avoué, ainsi que *Mersan*, par *Duverne-de-Presle*, comme l'intermédiaire habituel par lequel les agens de *Louis XVIII* correspondoient avec le club de Clichy; il ne craint plus, au mois de fructidor de l'an 4, de désigner la constitution de 1791 comme l'objet de ses regrets; il ne craint plus d'insulter au triomphe que la liberté remporta le 10 août 1792!

Rendons graces toutefois à cette profession de foi indiscrète & prématurée : si elle valut à son auteur les reproches de ses partisans dont il avoit trop tôt trahi le secret elle dessilla les yeux des députés fidèles, qui depuis jus-

qu'au premier prairial ne cessent d'opposer aux propositions contre-révolutionnaires leur zèle, leur dévouement & leur majorité.

Le royalisme recula lui-même ainsi l'époque de son empire législatif; mais toujours actif, il donna d'autres directions à ses efforts, & s'appliqua à étendre, à multiplier ses réseaux pour enlacer de toutes parts la République. Les mesures politiques & les mesures militaires marchent de concert; il travaille tout-à-la-fois & à preparer les élections, & à s'assurer d'une force qu'il puisse déployer au besoin. L'importance dont il pouvoit être pour les conspirateurs de gagner les corps attachés aux différens services de Paris, ne leur avoit pas permis de négliger ce moyen; c'est au cœur que les assassins cherchent à frapper; mais ce moyen même tourne contre eux: leurs tentatives criminelles sont mises au jour, & *Brottier*, *Dunand*, *Lavilleheurnois*, sont arrêtés.

Ne croyez pas toutefois que cette découverte & cette arrestation abattent l'audace du royalisme; on diroit qu'elle ne fait que s'en accroître, tant il compte sur le nombre & la force de ses émissaires & de ses centurions. On ne conteste point ici, comme en vendémiaire, la réalité de la conspiration; elle est reconnue, proclamée par les conspirateurs eux-mêmes, leurs aveux, leurs écrits en font foi: & cependant qui trouva jamais plus d'apologistes! toutes les plumes des écrivains sont consacrées à leur défense; le temple des lois, comme celui de la justice, semble devenir une arêne où leurs partisans combattent à l'envi pour les soustraire à leurs juges. On reconnoît qu'ils sont prévenus d'embauchage, la loi veut que, comme tels, ils soient traduits devant un conseil de guerre; mais ces embaucheurs sont les agens de *Louis XVIII*; on veut les enlever aux tribunaux militaires, dont l'action rapide n'offriroit point, autant que les formes lentes de la procédure ordinaire, les moyens de reculer leur jugement jusqu'à un moment plus opportun, ou de préparer leur évasion; & le tribunal qui par sa nature est appelé à servir de régulateur suprême aux autres, sort lui-même du cercle qui lui est tracé, pour

prendre part dans cette lutte ſcandaleuſe ! il oublie & ſes devoirs & les principes qu'il a lui-même profeſſés antérieurement ! Rappelons-nous en effet l'affaire des émigrés naufragés à Calais : un jugement d'une commiſſion militaire les acquitte ; il eſt dénoncé au tribunal de caſſation, & ce tribunal déclare qu'il ne peut en connoître. Dans l'affaire de *Brottier*, *Dunan* & *Lavilleheurnois* au contraire, il ſe conſtitue compétent ; il s'arroge un pouvoir qu'il a déja reconnu ne lui avoir point été conféré. Mais dans cette variation de principes, le but eſt toujours le même : il s'agiſſoit en premier lieu de ſauver des émigrés, & il s'agiſſoit ici de ſauver des conſpirateurs royaux (1).

Ce vif intérêt qu'on avoit manifeſté pour leur ſalut, indiquoit aſſez le zèle avec lequel on ſuivroit les inſtructions qu'ils avoient reçues de *Louis XVIII*. Auſſi plus l'époque des élections approche, & plus la confiance des royaliſtes augmente, plus leur joie ſe trahit d'elle-même. Un torrent, pour ainſi dire, de nominations contre-révolutionnaires alloit inonder les magiſtratures populaires : les républicains veulent y oppoſer une digue ; ils propoſent de ſoumettre les électeurs à une déclaration civique. C'étoit donner au peuple une garantie que les hommes par lui délégués pour choiſir ſes repréſentans, ſes juges, ſes adminiſtrateurs, avoient lié leur ſort à ſa cauſe : mais le royaliſme ſent que ſes agens vont être placés entre la loi & leur conſcience ; il s'en alarme, & lutte contre l'adoption du projet. Qu'il ſe raſſure cependant : ils feront la déclaration voulue ; mais ce ſera leur bouche qui promettra fidélité à la République, & c'eſt à la royauté que leur cœur la tiendra.

Comme on ſe repoſe auſſi ſur les choix qu'on a préparés, on cherche d'avance à garantir aux nouveaux élus les places qui vont être leur partage ; & c'eſt ainſi qu'en floréal on

---

(1) Ce tribunal n'est plus aujourd'hui le même, il a été régénéré par le 18 fructidor.

propose (1) d'entraver l'exercice du droit que la constitution attribue au Directoire, de suspendre & de destituer les administrations.

Dans le même mois, une voix (2) s'élève audacieusement en faveur des émigrés, & réclame pour que, modifiant la législation qui les concerne, on change le mode de leur jugement. Ainsi déja l'on méconnoît ouvertement la Constitution; ainsi l'on ne respecte plus cette obligation qu'elle a si formellement imposée, *qu'il ne sera rien changé à la loi sur les émigrés.*

Ces tentatives, il est vrai, échouent devant une majorité saine & fidèle; mais elles sont les préludes des coups plus marqués qui seront bientôt portés : elles annoncent que le moment est arrivé où le royalisme va se recruter de toutes parts, & envelopper plus que jamais l'enceinte de la République.

« *Dirigez*, avoit dit *Louis XVIII* dans sa proclamation » du 16 mars 1797, *dirigez les choix qui vont se faire*, sur » des gens de bien, dont les vertus, les lumières, le courage, » *puissent nous aider* à ramener notre peuple au bonheur. »

Voyez aussi comme, dociles à ces instructions paternelles, les *fils légitimes* se sont répandus dans les assemblées. Ce ne sont plus ces royalistes qui, depuis le commencement de la révolution, s'étoient tenus à l'écart des places, ne les avoient regardées qu'avec indifférence & mépris; ils n'aspirent aujourd'hui qu'à s'en rendre les maîtres, qu'à en faire leur domaine exclusif; & par leur ligue impie, formant autour d'elles une barrière inaccessible, ils en repoussent avec outrage tous les amis de la liberté. Etes-vous acquéreur de biens nationaux? avez-vous agi, écrit pour la révolution? c'est un crime irrémissible qui vous marque du sceau de la réprobation. Approchez au contraire, approchez, vous parens d'émigrés, vous ci-devant privilégiés, vous qui, sous la mo-

---

(1) *André Dumont.*

(2) *Boissy.*

narchie, avez occupé des charges honorifiques ou lucratives: vos affections, vos intérêts se rattachent à l'ancien ordre de choses; vous êtes donc les ennemis naturels du nouveau, vous devez donc nécessairement concourir à son anéantissement, soyez élus. En vain les républicains réclament; les violences, les dénis de justice étouffent leurs voix courageuses. Faut-il ici dérouler le long tableau des attentats commis contre la liberté des suffrages? là, vous verriez comment, abusant de la crédule ignorance de l'habitant des campagnes, on substitue, sur le scrutin qu'il charge de rédiger, les noms des contre-révolutionnaires les plus décidés à ceux des patriotes qu'il étoit dans son intention d'élire; ailleurs vous remarqueriez l'audace avec laquelle on prodigue l'injure, l'outrage, la menace, à tous les vrais amis de la constitution: plus loin, ce ne sont plus seulement des menaces, ce sont les provocations les plus séditieuses, les scissions les plus scandaleuses, les voies de fait les plus criminelles; & les lieux des assemblées sont devenus autant d'arènes sanglantes où le royalisme prélude aux combats plus sérieux que bientôt il va livrer à la République.

Ah! toutefois détournons un moment les yeux de ces scènes douloureuses; elles ne nous offrent que le triomphe de l'intrigue, de la corruption & du crime. Un spectacle plus doux appelle nos regards; reposons les sur nos armées. C'est là que nous retrouverons la patrie; elle n'est plus ici, elle est toute entière où sont ses généreux défenseurs. Leur gloire est encore aujourd'hui, comme dans les temps abhorrés de la terreur, un voile brillant qui sert à couvrir notre dégradation intérieure; & cette gloire achetée par tant de périls & de triomphes, ils ne la chérissent que parce qu'elle est le présage d'une paix prochaine.

Heureuse paix! déja ta seule annonce a rasséréné les cœurs, a vivifié le crédit public & raffermi le gage des créanciers de l'Etat. Tous les canaux de la prospérité vont donc se rouvrir parmi nous! le calme va renaître sur cette terre agitée par tant d'orages!

Trop flatteuse illusion! nous avons oublié que les enne-

mis de la République veillent dans son sein ; nous avons oublié qu'ils ont envahi toutes les magistratures populaires, & qu'il n'est avec eux ni paix ni armistice.

Déja le premier prairial est arrivé, & le nouveau tiers du Corps législatif est réuni. Sous quels auspices s'ouvrent ses séances ? Entendez ces applaudissemens répétés, ces acclamations triomphales, au milieu desquelles *Pichegru* est élevé à la présidence, & dans ce premier acte, produit en apparence de la plus parfaite unanimité, reconnoissez la perfide adresse du parti contre - révolutionnaire à se saisir des sentimens mêmes les plus opposés pour arriver au but qu'il se propose. Les patriotes accueillent dans *Pichegru* le général qu'ils ont vu commander avec gloire, & qu'ils aiment à croire encore fidèle ; les ennemis du Gouvernement lui donnent leurs suffrages par cela seul qu'il est destitué, & qu'avoir perdu la confiance du Directoire c'est avoir obtenu la leur : mieux instruits par leurs relations avec nos ennemis extérieurs, les royalistes s'emparent de ces dispositions contraires pour les faire concourir au succès de leurs vœux ; & dans *Pichegru*, qu'ils parviennent à faire proclamer président en l'offrant à chacun sous les traits qui lui plaisent, ils honorent, non, comme les premiers, le général quelquefois victorieux, non, comme les seconds, le général destitué, mais le général qu'eux seuls encore savent honteusement vendu à *Condé*, & dont la trahison a depuis été mise au grand jour par la découverte du porte-feuille de *d'Entraigues*, & de la correspondance de *Klinglin*.

Ainsi le complice du chef des émigrés est, le premier, élu président de l'un des Conseils ! Ce choix ne sera pas une vaine démonstration de l'intérêt qu'on leur a voué. Le même jour on réintègre dans leurs fonctions les députés qui en avoient été suspendus comme unis avec eux par les liens du sang ; on les affranchit de la loi du 3 brumaire, qui conserve force & vigueur pour tous les autres citoyens : mais parmi ces députés sont *Mersan* & *Job Aimé* ; *Job Aimé*, l'un des fauteurs de la réaction royale dans le Midi ; *Mersan*, l'un des correspondans de *Louis XVIII* avec le club de

Clichi (déclaration de *Duverne-de-Presle*). On les rappelle parce qu'ils seront d'utiles auxiliaires ; & l'on éloigne en même temps ceux des nouveaux élus dont on redoute le patriotisme. On ne reconnoît de nominations valides que celles qui ont été faites sous l'influence & la dictée du cabinet de Blankenbourg. L'intrigue royale s'empare donc de toutes les places : le Directoire seroit-il la seule autorité qui lui échapperoit ? non : si c'est parmi les traîtres qu'on a choisi celui qui le premier préside le Conseil des Cinq-Cents, il faut aussi placer au timon du Gouvernement un homme sur lequel on puisse compter ; & *Barthelemy*, dont les sentimens d'opposition à la constitution sont connus, *Barthelemy*, signalé par la correspondance imprimée de *Lemaître*, est nommé directeur.

On s'est assuré des postes les plus importans : alors l'action commence à s'engager. Renouvellement des inspecteurs, révision des lois militaires, révision des lois relatives à la liberté des cultes, révision des lois sur les émigrés, tout est proposé, tout est arrêté. On renouvelle les inspecteurs pour en former un comité spécial de recherches ; on révise les lois militaires pour écarter des places les soldats de la révolution, & n'y appeler que les créatures de l'ancien régime ; on révise les lois relatives à la liberté des cultes pour rétablir une religion exclusivement dominante ; on révise les lois sur les émigrés pour en tourmenter les exceptions, & en tordre pour ainsi dire toutes les dispositions, afin d'en extraire le venin qui doit tuer la République. Des commissions vont se livrer à ces travaux ; mais, pendant qu'elles agissent encore dans l'ombre & le silence, on provoque en public une discussion dont le double objet doit être de jeter la déconsidération sur le gouvernement, & de rallumer les haines & les vengeances. Il falloit attendre le premier prairial pour s'occuper des colonies, disoit *Bourdon* (de l'Oise) dans la séance du 2 ; le jour est donc arrivé où la discussion est ouverte.

Voyez avec quelle complaisance les orateurs se promènent sur la plaine ensanglantée du Cap ; voyez comme

ils vont rouvrir toutes les plaies qui commençoient à ſe fermer, comme ils vont fouiller parmi toutes les ruines, & remuer tous les cadavres pour les traîner en quelque ſorte ſur la place publique, & les étaler à tous les regards ! Ce qu'ils veulent, ces nouveaux Antoines, c'eſt qu'à l'aſpect de ce ſang & de ces débris les imaginations s'enflamment, les cœurs s'irritent, & qu'imputant aux républicains les malheurs qui ont déſolé Saint-Domingue, on venge ici, par leur aſſaſſinat, les aſſaſſinats commis dans les colonies ; ce qu'ils veulent, c'eſt que le Gouvernement, dénoncé dans la perſonne de ſes agens, ſoit flétri d'avance, & ſignalé à l'opinion publique comme l'ordonnateur de ces ſcènes tragiques dont ſes délégués ne paroîtront avoir été que les ſerviles exécuteurs.

Et comment douter de l'eſprit qui préſide à cette diſcuſſion ? Non-ſeulement on accuſe, on veut encore fermer la bouche à ceux qui pourroient élever la voix en faveur des accuſés : il n'y a, s'écrie *Dumolard*, que leurs complices qui puiſſent les défendre. Ecoutez, bientôt après, un autre membre (1), & vous l'entendrez dreſſer l'acte d'accuſation des Aſſemblées nationales précédentes ; vous l'entendrez déclarer que, depuis cinq ans, elles n'ont rendu que des décrets atroces.

Ainſi déja l'on ne craint plus de faire ouvertement le procès à la révolution ; & de tous ces décrets qu'on déclare atroces, s'il en eſt un auquel on ne puiſſe pardonner, c'eſt celui ſans doute qui a fondé la République : peu s'en faut qu'on ne le range dans le nombre des lois qu'on veut abroger comme révolutionnaires : tous les efforts du moins ſe réuniſſent pour anéantir cette République dont il a proclamé l'exiſtence.

Déja l'on compte ſur les diſpoſitions propices des eſprits qu'on a préparés à recevoir le joug ſous lequel on veut les replier : mais cette contre-révolution morale n'eſt encore

---

(1) *Tarbé.*

qu'à demi consommée ; il faut qu'elle soit entière ; & les écrivains qui l'ont commencée, sont chargés de se remettre à l'œuvre. Quel zèle & quelle ardeur ils y apportent ! avec quelle coupable audace ils tournent contre la liberté elle-même le bienfait de la liberté de la presse, & changent en principe de destruction ce qui ne devoit être qu'une source de vie !

Chaque jour ils vont desséchant de leur souffle impur tous les sentimens généreux ; chaque jour ils vont sapant toutes les institutions républicaines, éteignant toute idée de morale publique, diffamant le titre honorable de citoyen pour faire revivre les qualifications de la féodalité, s'attachant à toutes les vertus pour les décrier, à toutes les autorités pour les avilir.

Nos victoires, ils nous les contestent : la gloire du héros d'Italie s'eclipse, dans leurs feuilles, devant la gloire du héros de l'Allemagne ; ce n'est plus *Bonaparte* qui nous a donné la paix, c'est l'archiduc *Charles* qui nous a forcés à l'accepter ; &, vainqueurs, il semble que ce soit nous qui devions humblement recevoir les conditions que l'Autriche voudra bien nous dicter par leur bouche !

S'agit-il de rétablir le crédit public ? ils proclament les conquêtes de l'agiotage ; d'assurer la liberté des cultes ? ils prêchent l'intolérance, ils appellent une religion dominante, ils réveillent le fanatisme & la superstition ; ils raniment les plus honteux préjugés ; &, lâches apostats de la philosophie, ils invoquent le culte de leurs pères, après avoir crié, avec *Voltaire* & *Diderot : Ecrasez l'infame !*

Est-il question des émigrés ; il ne faut plus voir en eux des traîtres ni des rebelles, mais des fugitifs, innocentes victimes de la peur. Toutes les plumes sont consacrées à leur défense ; & ces journaux qui négligeoient les relations de nos triomphes, ou qui ne touchoient à nos lauriers que pour les flétrir, ne se remplissent plus que des bulletins qui leur sont fidèlement expediés de l'armée de *Condé*. Que disons-nous ? c'est dans le camp même de nos ennemis que leurs auteurs vont chercher des collaborateurs ; & nous

voyons *la Quotidienne* annoncer avec orgueil qu'elle compte *Mallet-Dupan* au nombre de ses rédacteurs. Tous ils agissent de concert, & tous ils reçoivent le prix de leurs services. Relisez la déclaration de *Duverne-de-Presle*, & remarquez-y cet aveu : « Vous sentez bien que nous avons payé plus » d'une brochure, que nous avons donné des articles à in- » sérer dans plus d'un journal, & fourni plus d'une fois de » l'argent à des journalistes ». Ainsi, c'est le crime gagé qui défend le crime qui le salarie. En vain quelques écrivains patriotes opposent leurs courageux efforts à cette ligue de folliculaires stipendiés : les coups ont été portés, l'esprit public a reçu le poison dont on vouloit qu'il fût imbu, & l'on marche dès lors à grands pas dans la route de la contre-révolution.

Le royalisme ne craint pas même de laisser appercevoir le nouveau point de contact qui va le rapprocher de l'anarchie. Le systême par elle adopté dans des temps à jamais abhorrés, est par lui repris & continué ; il se promet des mêmes moyens les mêmes succès ; & comme c'est au nom même du peuple qu'à l'aide de pétitions grossièrement fabriquées dans le même atelier, les dominateurs de 1793 ont établi le règne de la terreur, c'est aussi au nom du peuple que, par des pétitions toutes honteusement empreintes du même cachet, il veut relever son affreux empire. Rappel des émigrés, rappel des prêtres réfractaires ; tel est le cri que répètent chaque jour une foule d'adresses, échos fidèles les unes des autres ; & bientôt il retentit jusque dans la tribune nationale.

Félicite-toi, Lyon, c'est de ton sein qu'est sorti le jeune & pieux défenseur des cloches & des prêtres réfractaires. Nourri dans tes murs à l'école des compagnons de Jésus, il en a toute la charité, toute la ferveur. Que d'actions de graces lui seront rendues ! comme à sa voix l'espoir renaît dans l'ame de tous les fidèles !

« Monsieur, lui écrit de Milan un prêtre déporté, je » ne vous traiterai pas de *citoyen*, parce que cette qua- » lité, qui ne fait qu'une avec celle de *jacobin* & de

» *terroriste*, ne peut convenir au respectable défenseur de » la religion. »

Un autre écrit de Sauliange : « *Camille-Jordan* a fait un » brillant rapport ; quoique je ne m'attende pas à voir un » décret bien avantageux dans le commencement, c'est » cependant gagner beaucoup que de gagner de l'incrédulité » l'exercice d'un culte qu'elle abhorre. Notre culte ne tardera » pas à obtenir la domination qu'on ne lui donneroit point » par décret. »

Bientôt aussi de nombreux essaims de prêtres affluent de l'Italie : en Suisse, on achète, au plus haut prix, des ornemens d'église, pour les faire rentrer en France ; les prêtres ne craignent pas même d'annoncer aux administrations leur prochain départ de l'étranger. M. *Vilner*, curé réfractaire, écrit de Fribourg aux agens & membres de la municipalité de Saint-Aubin, département du Jura : « Les troubles » ont retardé, à mon grand regret, mon retour auprès de » vous ; permettez-moi, messieurs, de vous renouveler les » sentimens de ma reconnoissance pour la conduite que vous » tenez à mon égard. »

Si quelques-uns plus timorés craignent encore de reparoître, ceux qui déja sont rentrés les rassurent & les encouragent à suivre leur exemple. « Monseigneur, écrit » l'un d'eux au cardinal de *la Rochefoucauld* à Munster, » nous commençons à nous livrer aux sentimens d'une » joie bien douce. Déja votre éminence pourroit venir » comme particulier ; le président de ce canton est un » ancien conseiller en parlement ; les domestiques de mon » frère sont les commandans de la garde nationale de sa » commune. Ainsi jusqu'à présent tout me garantit la » tranquillité dont je jouis dans ma famille. Je sais, mon- » seigneur, que votre présence seroit aussi utile qu'elle est » desirée. »

Et comment s'étonner de cette confiance entière, de cette entière sécurité des prêtres ? Au dedans les autorités subalternes les protégent & les accueillent ; au dehors, des représentans infidèles les instruisent à l'avance des projets de

résolutions qu'ils préparent pour ne les soumettre qu'après leur aveu.

« Nous avons reçu, écrit l'un de ces prêtres, la formule » de soumission qui *va être proposée aux Cinq-Cents.* Dieu » veuille qu'elle soit adoptée! »

Les décrets rendus ne remplissent-ils pas encore tous les vœux? on consulte sur les moyens d'en étendre l'application : & c'est toujours à des représentans qu'on s'adresse. *Denisot*, ancien chapelain de l'hôpital d'Amiens, écrit à MM. d'*Harguins* & *Maillard*, députés de la Somme : « Je » viens d'apprendre la sanction du décret qui permet aux » prêtres déportés de rentrer. Parmi ces prêtres, il s'en » trouve plusieurs qui ont été forcés de quitter leurs » paroisses avant le décret de déportation : on demande » quelles précautions ils doivent prendre pour jouir du » bienfait de la loi, & suppléer à l'acte de déportation » qu'ils n'ont pu obtenir. »

Camille-Jordan reçoit du nommé *Montier*, réfugié à Londres, les mêmes questions à résoudre : *Madier* est plus particulièrement chargé d'agir. « Il vous restera, » lui écrit-on, à faire valoir le certificat de déportation » de l'abbé; ce qui ne sera pas, j'espère, bien difficile, » d'après les nouvelles lois auxquelles vous avez con- » couru. »

Ainsi ces représentans parjures ne sont plus les représentans du peuple; ils sont devenus les correspondans, les conseillers, les véritables députés du clergé.

Ils sont aussi les députés & les correspondans des émigrés. Quelle foule de preuves saisies chez eux-mêmes, ou dans les papiers de leurs complices, se pressent ici pour les accuser! Là *Dumas* pousse l'extrême bonté jusqu'à prêter son contre-seing pour faciliter les communications du parti de l'intérieur avec le parti extérieur; & c'est par son intermédiaire qu'un nommé *Hyacinthe Lamarre* transmet d'Aix-la-Chapelle ses instructions aux agens qu'il a dans Paris. Ici deux chevaliers de Malte, *Dupail* & *Alphonse de*

la Tourelle, ſont les objets de la tendre ſollicitude de *Dumolard* & de *Portalis*.

Plus loin c'eſt *Imbert-Colomès* qui reçoit de *Condé* la lettre ſuivante : « Le roi a jugé à propos d'envoyer à Lyon M. *de* » *Beſignan* ; je vous invite, monſieur, à le recevoir avec » tous les égards dus à un homme honoré de la confiance » de ſa majeſté. Je profite de cette occaſion pour vous re- » nouveler les aſſurances de la ſatisfaction de ſa majeſté, & » de mon ſincère attachement ».

Ailleurs, c'eſt *Vaublanc* qui s'intéreſſe à *Arthur Dillon* ; c'eſt *Duplantier* que ſon ami, le chevalier *Médor*, preſſe vivement de mettre tout en uſage pour faciliter ſa rentrée ; c'eſt *Doumere* qui rappelle d'Hambourg ſon fils, qui, depuis cinq ans, a quitté la France.

Barthelemy n'eſt pas moins actif ; mais il eſt réſervé pour les actes difficiles : c'eſt *Chatenay de l'Anty*, c'eſt *Bezuchet du Harlay*, attaché à *Louis XVIII* en qualité de major des gardes, c'eſt la veuve de *Dupleix*, gouverneur de Pondichery, qui réclament près de lui radiation de la liſte des émigrés & reſtitution des biens.

Que ſi maintenant nous nous rappelons la loi qui avoit défendu l'ouverture des lettres venant de l'étranger ; que ſi nous nous ſouvenons que le premier qui l'ait provoquée dans la ſéance du 24 meſſidor, eſt *Imbert-Colomès*, principal agent de *Louis XVIII* à Lyon, comme on l'a vu ; *Imbert-Colomès*, émigré lui-même, mais rayé depuis prairial an 5, pour groſſir dans le Conſeil des Cinq-Cents le parti royal, qu'en conclurons-nous, ſinon que les traîtres ont par-là fait eux-mêmes l'aveu de leurs criminelles intelligences avec nos ennemis, & qu'ils n'ont enlevé au Gouvernement ce moyen de ſurveillance que pour prévenir la découverte des complots que leur propre correſpondance auroit dévoilés ?

Précaution toutefois ſuperflue ! La preuve de leur conſpiration réſulte de l'enſemble même de leurs actes. En ſecret, ce n'eſt qu'avec les émigrés de marque, avec des nobles & des chevaliers, qu'ils entretiennent des relations ; en public,

au contraire, les laboureurs, les artisans semblent les seuls auxquels ils s'intéressent : mais il falloit enduire de miel les bords de la coupe empoisonnée; & en ne paroissant plaider d'abord que la cause même des hommes du peuple, ils se sont ménagé les moyens de stipuler les intérêts de ses plus implacables ennemis. Ainsi bientôt on a généralisé la dénomination d'*ouvriers ;* ainsi sous ce nom sont rappelés les traîtres qui ont livré nos départemens du Rhin aux Allemands, & ceux qui ont vendu Toulon aux Anglais; & par cette double trouée faite à-la-fois au nord & au midi, la France est de toutes parts ouverte aux irruptions des émigrés.

Voyez-les aussi se précipiter sur le territoire de la République, comme en 90 & 91 ils se précipitoient à Coblentz. Les passe-ports, les itinéraires, les faux certificats de résidence s'envoient, se reçoivent sans obstacles; tout est bon, tout passe. Les administrations, dociles au vœu des représentans royaux, ont dépouillé tout scrupule, ont mis bas toute réserve. Entendons à cet égard les émigrés eux-mêmes; un d'eux écrit de Lyon à *Mallans* en Suisse : « Je vous parle franchement; vous n'avez pas plus de danger ici que dans » votre chambre, & madame la comtesse non plus; elle » pourra obtenir, pour peu qu'elle veuille faire quelques » sacrifices, un certificat de résidence aussi long qu'elle voudra, & enfin tout ce qu'il lui faut ».

Un autre s'exprime plus positivement encore : « La manière dont nous avons voyagé, dit-il, étoit trop désignée pour que personne ne sût qui nous étions. Tout » le monde se disoit, *c'en est ;* & personne ne nous a dit » la moindre chose. Ici c'est bien pis : lorsque j'ai été » prendre un passe-port, la personne qui m'a présenté a » dit qui j'étois, & d'où je venois; pas une des autorités ne » l'a ignoré ».

Et qui donc pouvoit l'ignorer que les émigrés rentroient par-tout en foule, que par-tout en foule ils inondoient les départemens, lorsque le signal de leur rappel étoit parti du sein même du Corps législatif, & que chaque jour il étoit audacieusement répété ? Ce n'est point assez, en effet, de

leur avoir ouvert les portes de Toulon & de l'Alſace; il faut encore leur ouvrir celles de l'oueſt. Qu'ils juſtifient avoir porté les armes dans la Vendée, qu'ils prouvent avoir été les ſoldats de Charette, ou qu'à défaut de preuves écrites ils apportent les dépouilles ſanglantes des républicains qu'ils auront immolés ſur les bords de la Loire : à ces titres ils ſeront accueillis, enveloppés du voile de l'amniſtie. Vous en doutez ? liſez le projet préſenté par *Pavie* dans la ſéance du 23 thermidor; & remarquez que la queſtion préalable n'en a fait juſtice que le 19 fructidor. Bientôt après, on rend à leurs familles les biens ſur leſquels le ſéqueſtre avoit été appoſé; on les leur rend pour groſſir les forces du royaliſme, pour alimenter la caiſſe de la contre-révolution; & dans le même temps, tous les efforts ſe réuniſſent pour détendre & couper le nerf du Gouvernement.

C'eſt par les finances, dit-on ouvertement, que la monarchie a péri; c'eſt par elles auſſi qu'il faut que la République périſſe : & quelle ardeur on apporte à l'exécution de ce nouveau plan ! Les domaines nationaux offrent des reſſources; on propoſe d'en ſuſpendre la vente dans la Belgique, & d'en diſtraire à-la-fois & les presbytères & les biens des chevaliers de Malte. Les contributions pouvoient fournir d'autres ſecours; le Directoire provoque l'établiſſement d'une inſpection chargée de veiller à leur recouvrement : mais cette inſpection devoit activer l'inertie des adminiſtrations, opérer des rentrées; elle eſt rejetée. Le tréſor public eſt ſans moyens de traiter au comptant; on tarit toutes les ſources du crédit en reculant le paiement des marchés qui avoient été faits juſqu'alors, pour, par ce manque de foi, éloigner les particuliers qui ſe ſeroient prêtés à en conclure de nouveaux. On va plus loin; on enlève au Gouvernement toute influence, toute ſurveillance ſur les négociations financières : c'eſt la tréſorerie ſeule qu'on veut en rendre maîtreſſe, lorſque ſes commiſſaires ont été dénoncés comme ineptes ou prévaricateurs; mais on veut l'en rendre maîtreſſe ſous ſa reſponſabilité, c'eſt-à-dire, pour que, déja intimidée par des accuſations, elle n'oſe plus

négocier. Cependant les beſoins vont chaque jour croiſſant : les rentiers, les fonctionnaires ſont ſans paiement ; les armées ſont ſans ſolde, & ne vivent que de réquiſitions ; la ſubſiſtance des priſonniers eſt incertaine, & le ſupplice de la faim va miner lentement les jours des malheureux juſque dans ces aſyles que la pitié publique leur a conſacrés. De nombreux & preſſans meſſages préſentent ſans déguiſement toute l'étendue du mal : comment y répond-on ? en groſſiſſant le tableau des reſſources, en mettant des apperçus illuſoires à la place de la réalité, & en renvoyant les demandes à une commiſſion qui les enſevelit dans la pouſſière de ſes cartons. Conſultons à cet égard un homme (*Thibaudeau*) dont les plus incrédules ne récuſeront pas ſans doute le témoignage. « Il y a, dit-il, dans la commiſſion » des finances, une habitude de ſécurité qui eſt inexpli- » cable avec les beſoins qui nous aſſiégent. Elle reſte » muette, elle ne propoſe aucune meſure ; elle croit qu'en » s'endormant de la ſorte, les affaires s'arrangeront d'elles- » mêmes. »

La commiſſion paroît-elle enfin ſortir de ſon ſommeil ? elle fait mettre des fonds à la diſpoſition des miniſtres : mais ces fonds, elle ſait qu'ils n'exiſtent que ſur le papier, parce qu'on n'a rien fait pour le recouvrement des contributions, parce que la rentrée des émigrés & des prêtres a paralyſé la vente des biens nationaux ; & cependant elle oſe dire : Nous avons permis de diſpoſer de telle ſomme. Comme ſi la preſſe qui imprime les décrets étoit un balancier qui frappât monnoie !

C'eſt ainſi que le Gouvernement, réduit au plus abſolu dénuement, ſe trouve enchaîné & garrotté ; c'eſt ainſi qu'en le privant de tous principes de vie, on veut en faire un cadavre pour le mutiler plus ſûrement. Et quelle eſt l'époque à laquelle on pourſuit avec tant d'acharnement ce ſyſtême de diſſolution ? c'eſt au moment où des plénipotentiaires ſont chargés de traiter, à Udine & à Lille, de la paix définitive avec l'Autriche et l'Angleterre. Qui ne voit donc ici le criminel deſſein d'augmenter les prétentions des puiſ-

ſances étrangères, en nous montrant à leurs regards, comme affoiblis, épuiſés, & déſormais ſans moyen aucun de réſiſtance? Dès-lors auſſi les négociations ont pris un caractère de lenteur qui décèle l'eſpoir de nos ennemis; dès lors la paix qui ſourioit à nos vœux, s'eſt évanouie; & c'eſt dans le ſein même de la République qu'on a reporté le fléau de la guerre.

Oui, déja la guerre exiſte parmi nous; & quelle guerre! une guerre auſſi fatale que la guerre extérieure a été pour nous heureuſe & glorieuſe. Au dehors, le nom de républicain a imprimé à toute l'Europe le reſpect & l'admiration; au dedans il eſt tellement avili qu'on oſe à peine le prononcer: que diſons-nous? il eſt devenu un titre de proſcription.

Les acquéreurs de biens nationaux ſont les premières victimes déſignées aux poignards; c'eſt à main armée qu'on les chaſſe de leurs propriétés; le fer & la flamme ſont tour à tour déployés contre eux. Dans la Manche, on égorge des cultivateurs, on incendie leurs habitations, & l'on place ſur leurs portes cette affiche: *Au nom du roi & de la religion.* Dans le Gers, l'effroi s'eſt tellement emparé des adjudicataires, qu'on les voit déclarer qu'ils ne paieront plus leurs domaines, parce qu'ils ne ſont plus sûrs de les conſerver. Dans la Drôme & l'Iſère, ils n'ont plus d'autres reſſources que de former des aſſociations pour repouſſer la force par la force.

Les chauffeurs viennent ſe joindre aux bandes des aſſaſſins royaux. Le brigandage, par-tout impuni, va croiſſant partout dans la progreſſion d'un vaſte incendie. La gendarmerie pouvoit y oppoſer une digue ſalutaire; on la déſorganiſe, on la licencie pour en écarter tous les ſoldats de la révolution, & n'y appeler que les ſerviteurs de l'ancien régime.

Et ſi vous oſez les dénoncer, ces affreux aſſaſſinats qui ſemblent avoir fait de la France un vaſte champ de carnage, on vous objecte la légitimité de la vengeance. N'eſt-elle pas, dit *Camille Jordan* dans la ſéance du 16 meſſidor, n'eſt-elle pas juſqu'à un certain point digne de pardon & d'excuſe? Les voilà donc ces hommes qui s'étoient inſtitués les apôtres

d'un Dieu de paix ! ce ſont eux qui légitiment & ſanctifient le meurtre !

L'épouvante s'eſt auſſitôt emparée des cœurs : on ne doute plus que les cadavres des républicains ne doivent être les degrés ſanglans du trône de *Louis XVIII*. Les citoyens effrayés ſe raſſemblent : le droit leur en eſt interdit ; les réunions les plus pacifiques ſont prohibées & proſcrites. Cependant l'alarme a retenti juſque dans les camps ; nos défenſeurs ont apperçu les dangers qui menacent la liberté, la liberté qu'ils ont payée de leur ſang & conſolidée par leurs triomphe immortels. Leurs voix courageuſes ſe font entendre ; mais les épanchemens patriotiques de leurs ames, on les transforme en cris de ſédition. On repouſſe, on flétrit comme illégale, la manifeſtation de leur ſentimens généreux, & l'on accueille les adreſſes des adminiſtrations, qui violent elles-mêmes la conſtitution dont elles paroiſſent prendre la défenſe, puiſqu'elles ſortent du cercle qui leur a été tracé, en correſpondant avec les armées, & en correſpondant en nom collectif.

On vit auſſi, après la journée du 20 juin, les adminiſtrations s'empreſſer de voter des adreſſes pour faire preuve au roi de leur obéiſſance entière, de leur entier dévouement ; elles vouloient alors prévenir l'explofion du 10 août. Aujourd'hui, elles ont repris la même marche ; mais ce n'eſt plus pour empêcher, c'eſt pour préparer, pour accélérer le 10 août qu'on médite contre la République.

Une révolution mille fois plus ſanglante que la première, ſemble en effet ſortir par tous les pores du corps politique. Le royaliſme ne garde plus de meſure : il attaque à-la-fois & les généraux, & le Gouvernement.

Les généraux : ici, c'eſt le pacificateur de la Vendée, à la gloire duquel il ne craint pas d'inſulter ; là, c'eſt le héros d'Italie, à qui il oſe faire un crime d'avoir vengé le maſſacre des Français égorgés à Vérone, & de n'avoir pas réprimé l'élans des peuples voiſins vers l'indépendance. Il falloit, ſans doute, au dehors, comme au dedans, ne laiſſer de libre que le fer des aſſaſſins, & par-tout étouffer

les germes naiſſans de la liberté, comme on vouloit nous en arracher ici les fruits ;

Le gouvernement : il eſt en butte à tous les traits. On a juſqu'ici miné ſa puiſſance, & on l'accuſe de foibleſſe ; on l'a dépourvu de tout moyen d'action, on l'a pour ainſi dire enchaîné dans les langes du beſoin, & on l'accuſe de ne point agir. Agit-il ? on entrave ſa marche, on lui conteſte tous ſes droits. Il a deſtitué des miniſtres : auſſitôt les plus violentes dénonciations retentiſſent à la tribune, lorſqu'il n'a fait qu'uſer d'une faculté que la conſtitution lui donne ; on ſe proclame les défenſeurs des miniſtres renvoyés ; on leur rend de ſolemnelles actions de graces ; & de ces félicitations qu'on leur prodigue, on fait rejaillir ſur lui le blâme & la déconſidération. Bientôt on ne diſſimule plus l'intention de l'entraîner dans les liens d'une accuſation en forme. Une ſéparation avant-courrière de l'égorgement eſt établie entre ſes membres ; deux d'entre eux ſe ſont criminellement rangés du parti des conſpirateurs : ils ſont par-tout honorés & célébrés : mais ceux qui ſont reſtés fidèles à la République, on les a voués à l'exécration, on ne les déſigne plus que ſous le titre affreux de *triumvirs*, & leurs noms ſont inſcrits ſur les tables de la mort.

Dans ces circonſtances, on apprend que des troupes ſont en marche. Qu'elles euſſent été deſtinées à contenir par leur préſence l'audace chaque jour croiſſante des contre-révolutionnaires, encore n'eût-on pu voir dans leur appel qu'un acte vraiment civique ; cependant le bruit public lui-même annonce qu'elles ſe rendent à une deſtination lointaine : mais pour s'y rendre elles ont dû rentrer dans l'intérieur ; on ſuppoſe auſſitôt qu'elles ont dépaſſé la ligne conſtitutionnelle. En vain il eſt géométriquement prouvé que le lieu le plus rapproché de Paris où elles aient pénétré eſt en dehors des limites fixées : on perſiſte dans ces ſuppoſitions menſongères pour avoir un prétexte d'éclater contre le Directoire, & pour cacher

derrière le fantôme d'alarmes imaginaires une conspiration réelle & flagrante.

Une conspiration réelle & flagrante, avons-nous dit, & qui pourroit en nier l'existence ? qui pourroit ne la pas reconnoître aux funestes & redoutables symptômes qui se manifestent de toutes parts ?

Voyez la commission des inspecteurs érigée en comité spécial de recherches, en nouveau comité de sûreté générale; voyez-la par-tout étendant sa correspondance, établissant par-tout des intelligences, s'arrogeant sous la direction de *Pichegru* la surveillance de la force armée; &, sous l'influence de *Rovère*, instituant une contre-police chargée de neutraliser l'action de la police générale (1) : elle est devenue le régulateur suprême de tous les mouvemens, elle a envahi toutes les attributions des diverses autorités; le Corps législatif lui-même semble avoir disparu devant ce pouvoir extraordinaire : & cependant on veut élever une autorité plus monstrueuse encore; on provoque l'établissement d'un nouveau tribunal révolutionnaire, la création d'un nouveau *Fouquier-Tinville* (1).

Malheureux républicains ! on trouve que les chauffeurs, que les émigrés, que toutes les bandes des égorgeurs royaux n'ont point encore assez éclairci vos rangs; & c'est du glaive de la loi même qu'on veut s'armer comme d'un poignard pour vous immoler plus sûrement !

A cet appareil de poursuites judiciaires se joint l'appareil plus formidable de la guerre : on organise la garde nationale, on rappelle les grenadiers & les chasseurs de vendémiaire; on renforce la garde du Corps législatif de cavalerie & d'artillerie.

Dans le même temps, les départemens deviennent le théâtre des armemens les plus précipités.

---

(1) Consultez, sur ces faits, les rapports mêmes de *Pichegru*, de *Willot* et de *Larue*.

(1) Projet présenté par *Thibaudeau*.

A Tours, on raſſemble des munitions, on enrôle pour l'armée royale, & les enrôlés reçoivent 40 ſous par jour. Il exiſte, à cet égard, une déclaration faite devant le département d'Indre-&-Loire.

Dans les environs d'Autun, on diſtribue les armoiries nouvelles du prétendant : dépôt en a été fait à l'adminiſtration municipale.

A Rouen, un nommé *Raoul*, de Bourbes, recrute au nom du roi. Il eſt arrêté, & l'on trouve ſur lui des originaux d'engagement ſur leſquels il eſt écrit de ſa main : *Vive Louis XVIII !*

A Marſeille, à Entreveaux, au Fort-la-Victoire, au Fort-Barbe, à Nantes, à Auxonne, à Belfort, au Polygone, à la Fère, on enlève 7,537 livres de poudre, 25,685 cartouches, & cinq pièces de canon ſont emportées des villes de Maëſtricht & d'Anvers.

Une commotion générale ſe fait alors ſentir : un trouble inquiet a ſaiſi tous les eſprits ; une fermentation ſourde les agite. C'eſt l'Æthna, diroit-on, qui ſent bouillonner dans ſes flancs le bitume & le ſoufre brûlans.

Préſages trop certains de la criſe qui, de moment en moment, menace de faire explofion !

Déja de nombreux raſſemblemens ont paru ſur divers points de la République ; les aſſaſſins ont repris leurs glaives fatigués, mais non raſſaſiés de meurtres. Le chant de la mort eſt ſubſtitué à notre hymne triomphal ; les cris de *Vive le Roi* ſe mêlent aux cris du *Réveil du Peuple*. L'uniforme de la chouannerie inſulte publiquement à l'uniforme national ; une jeuneſſe audacieuſe ne marche plus, dans Paris même, qu'armée de piſtolets. Des rixes ſanglantes ſe ſont bientôt engagées ; des militaires en ont été les victimes, & le royaliſme compte, avec une joie féroce, le nombre de ceux qui ont péri ; il ſe fait des trophées de leurs cadavres. On craint toutefois l'indignation des défenſeurs de la patrie ; mais les éloigner ou les corrompre, ſera la tâche des députés conſpirateurs. Les éloigner : liſez la loi qui frappe de ſuſpicion tous les officiers réformés, &

qui les condamne, pour prix de leurs services, à un exil infamant. Les corrompre : lisez la lettre écrite aux inspecteurs, le 3 fructidor, par le commandant *Ramel* lui-même : « On veut, y dit-il, faire des militaires qui composent » votre garde des hommes de parti : les inquiétudes de » quelques députés, les différentes interpellations qu'ils font » trop souvent aux grenadiers, les craintes qu'ils manifestent » sur les intentions qui les animent, ne peuvent que pro- » duire les plus mauvais effets, & amener des résultats » qu'il est impossible de calculer. »

Il n'est donc plus douteux que la corruption ne travaille à pervertir l'esprit des troupes ; il n'est plus douteux qu'il n'existe un parti qui veut les entraîner dans ses rangs. Les entraîner ! non, jamais elles ne connoîtront d'autres drapeaux que ceux de la patrie ; elles seront fidèles à leur gloire & à leurs sermens. Les conspirateurs eux-mêmes ont cessé de compter sur leur appui : ce n'est plus dans la séduction ; c'est dans leurs propres forces qu'ils ont placé leurs espérances.

Leurs forces ; elles se composent de l'exaltation de tous les mécontentemens par eux ranimés, du réveil de toutes les discordes par eux alimentées, de l'audace effrénée des écrivains par eux soudoyés, de l'affluence des émigrés & des prêtres réfractaires par eux rappelés, de la dispersion des républicains par eux voués à la proscription. Toute retenue dès-lors est mise à l'écart ; on ne cache plus les dispositions hostiles dont on est animé, & c'est ouvertement que se font tous les préparatifs de guerre. La commission des inspecteurs devient le comité central d'exécution. Là des registres d'enrôlement sont ouverts, là se distribuent des bons pour la délivrance des armes ; là se distribuent des cartes timbrées *Corps législatif*, & marquées d'une *R*, pour servir de signes de reconnoissance aux conjurés ; là se concertent les plans d'attaque ; là se dressent les listes des victimes qui doivent être immolées ; là se rassemblent enfin tous les matériaux du vaste incendie qui doit embraser la République.

Encore un souffle, & l'embrasement éclate.

La Conſtitution, achetée par tant de maux & de ſacrifices nous ſera-t-elle donc ravie ! le ſang de nos défenſeurs aura-t-il inutilement coulé pour elle dans les combats ? leurs cendres ſeront-elles ignominieuſement jetées au vent, au lieu d'être honorablement recueillies par la patrie reconnoiſſante! nos mains libres redeviendront-elles eſclaves? Loin de nous ce tableau ; ce n'eſt plus que le ſonge de la tyrannie ! Le génie de la liberté veilloit; vous veilliez avec lui, membres fidèles du Directoire & du Corps légiſlatif, vous ſuiviez les pas des conſpirateurs ; vous avez vu leurs mains impies prêtes à conſommer le crime, & les traîtres ont été ſaiſis dans l'antre même de la contre-révolution.

La nuit couvroit de ſon ombre leurs affreux complots : le jour à lui ; & il éclaire le triomphe des républicains.

Heureux triomphe! aucune tache, aucune goutte de ſang ne l'a ſouillé !

En vain les complices des conſpirateurs s'efforceroient de flétrir & de dénaturer le 18 fructidor : ſa néceſſité, ſon caractère, ſes réſultats parleront plus fortement.

Sa néceſſité : Nous vous avons montré les conjurés armant, levant leurs bras pour nous frapper ; falloit-il attendre que leurs glaives ſe fuſſent enfoncés dans notre ſein ! nous vous avons montré l'abîme qui ſe creuſoit, qui s'ouvroit ſous nos pas ; falloit-il attendre qu'il nous eût englouti ? Attendre ! ah ! quelques jours encore, & la liberté étoit dans le tombeau! Voyez comme tout-à-coup apparoiſſoient à-la-fois les bandes royales ; voyez l'armée de *Saint - Chriſtol* arborer l'étendard de la rebellion, voyez-la marcher, combattre au nom de *Willot* & de *Pichegru*, piller les caiſſes publiques, intercepter les routes, & s'emparer de vive force de la citadelle du Saint-Eſprit ; voyez les mouvemens dont la Corſe devient en même temps le théâtre ; voyez-y les révoltés s'y rallier au nom du roi & de la religion. Ainſi par-tout, au même inſtant, le royaliſme éclate. Nous avons éclaté, nous avons dû éclater avec lui pour prévenir ſes parricides attentats, & ſauver la République qu'il alloit anéantir.

Son caractère : les actes mêmes qui ont accompagné ce grand événement sont les signes auxquels nous le reconnoîtrons.

Lisez d'abord la proclamation publiée le jour même par le Directoire.

« Tout individu qui se permettroit de rappeler la royauté,
» la Constitution de 93, ou *d'Orléans*, sera fusillé, confor-
» mément à la loi.

» Les personnes & les propriétés seront protégées. Tout
» pillard sera fusillé sur-le-champ, suivant la loi. »

Entendez ensuite ces paroles qui retentissent de la tribune nationale : *Malheur à celui qui songeroit à redresser les échafauds* (1) !

Ce n'est donc ni l'anarchie ni la terreur qu'on veut rétablir ; ce n'est point du sang que l'on demande ; celui même des conjurés est épargné. Vivez, leur dit-on ; mais sortez d'un pays dont vous avez cherché criminellement à détruire les lois : vivez ; mais quittez le sol de la liberté ; allez habiter une autre terre. Est-ce ainsi qu'ils auroient agi s'ils avoient été les vainqueurs ? Les ruines de la constitution, les cadavres de ses défenseurs ; tels eussent été les trophées de leur triomphe : celui des républicains est marquée par la justice & l'humanité ; la justice, qui commande des mesures de rigueur, & l'humanité qui sait les adoucir sans nuire à la sûreté de l'Etat.

Ses résultats. Ici viennent expirer toutes les préventions, toutes les calomnies. Que nos ennemis le peignent comme un acte révolutionnaire : une révolution entraîne un déplacement de pouvoirs ; & tous les pouvoirs ont conservé la place qui leur est marquée, tous ils agissent dans les limites qui leur sont prescrites. Les deux Conseils continuent de délibérer séparément, & d'exercer respectivement le droit qu'ils ont l'un de présenter les projets de loi ; l'autre de les approuver ou de les rejeter. Le Directoire ; rien n'est

---

(1) Rapport de *Boulay* (de la Meurthe), dans la séance du 8 fructidor.

innové ni dans ſon organiſation, ni dans ſes attributions. Dans ſon organiſation ; il reſte compoſé de cinq membres : dans ſes attributions ; il reſte uniquement chargé de la puiſſance exécutive.

Non, rien n'eſt changé ; mais tout s'eſt affermi, tout a pris une nouvelle vie.

Voyez le Corps légiſlatif, purgé des amis du trône & rendu à lui-même, verſer par des lois républicaines un baume conſolateur ſur les maux de la patrie ; voyez le gouvernement, affranchi des entraves qui gênoient ſa marche & paralyſoient ſes mouvemens, s'avancer d'un pas ferme dans la carrière du bien public ; voyez-le dans l'intérieur, enchaîner tous les partis, réprimer tous les excès, rétablir l'ordre, aſſurer le calme, ranimer la confiance ; & replaçant au-dehors la France dans le rang que les triomphes de ſes défenſeurs lui ont aſſigné, fixer enfin les indéciſions du cabinet de Vienne, mettre un terme aux lenteurs des négociations, & couronner la journée du 18 fructidor par le traité de Campo-Formio.

La paix ! elle s'étoit éloignée de nous depuis que les élus de *Louis XVIII* étoient devenus les repréſentans de la République. Ils ne ſont plus ; avec eux a diſparu le fléau de la guerre, & l'olivier revient fleurir ſur cette terre qu'ils alloient couvrir de ſang & de décombres.

Français, quel doux & brillant avenir s'ouvre devant vous ! avec quelle joie vous embraſſez l'image du bonheur qui s'offre à vos regards ! Vos vœux ne ſeront point déçus : la proſpérité renaîtra ; l'induſtrie, le commerce ſe ranimeront ; mais il faut que la leçon du paſſé vous éclaire.

De mauvais choix vous ont amenés ſur le bord de l'abyme, & de mauvais choix ne pourroient déſormais que rouvrir le précipice & vous y plonger.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôse an 6.